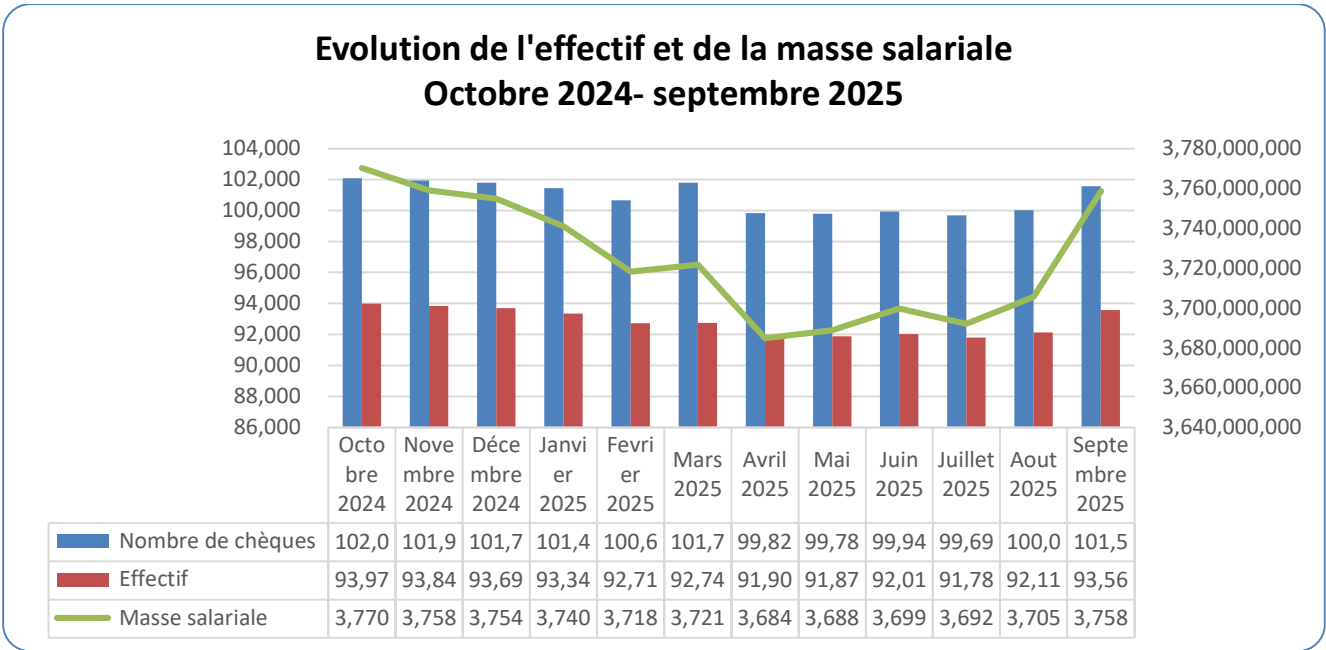


**RAPPORT DES MOUVEMENTS EFFECTUÉS SUR LA FEUILLE DE PAIE POUR LE
MOIS DE SEPTEMBRE 2025**

Au 30 septembre 2025 la feuille de paie a accusé, par rapport au mois d’août, une augmentation de l’effectif et de la masse salariale. Elle fait état d’un montant de **trois milliards sept cent cinquante-huit millions sept cent trente mille cinq cent quatre-vingt-quatre & 42/100** Gourdes (**3, 758, 730,584.42**) pour **101,573** chèques imprimés.

Si on isole les doublons (*cas de double emploi autorisés par la loi*), l’effectif réel du personnel recensé dans la feuille de paie est de **93,567** employés dont **28,083 femmes**, soit **30.01 %**. Le paiement par virement bancaire est passé de **29.55 à 29.16%**, ce qui représente une diminution de **0.39 %**.



Le paiement par chèque est principalement constaté : au Ministère de l'Environnement (MDE), (particulièrement au Service National de Gestion des Résidus Solides - SNGRS), à la Police Nationale d'Haïti (PNH), aux Forces Armées d'Haïti (FADH), au Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), au Ministère de la Jeunesse et des Sports et de l'Action Civique (MJSAC), et au Sénat.

Au cours de ce mois de septembre, les mouvements d'intégration (nomination et réintégration) ont généré un total de **mille huit cent quarante-deux (1842)** nouveaux postes, occupés par **558**

femmes et **1284** hommes, pour un montant de **soixante-trois millions cent trente-quatre mille cinq cent quatre-vingt-dix & 00/100 Gourdes (63, 134,590.00)**.

Quant aux mouvements de cessation, ils concernent un effectif de **deux cent quatre-vingt-onze (291)** employés dont **120** femmes. Ajouté à la somme des réductions, le montant total des cessations s'élève à **douze millions huit cent quinze mille six cent & 00/100 Gourdes (12, 815,600.00)**.

Comparaison en glissement annuel

Par rapport au mois de septembre 2024, une baisse de **sept cent sept (707))** emplois et de **vingt millions sept cent quatre mille huit cent soixante-cinq Gourdes et 83/100 (20, 704,865.83)** est constatée respectivement pour l'effectif et la masse salariale.

Pour le mois de septembre 2024, les mouvements d'intégration (nomination et réintégration), avaient donné lieu, à six cent quarante-six (**70**) nouveaux postes occupés par **25** femmes et **45** hommes pour un montant de **trois millions sept cent cinquante-cinq mille sept cent quatre-vingt & 00/100 Gourdes 3, 755,780.00)**.

Quant aux mouvements de cessation, ils concernaient un effectif de **mille quatre-vingt-onze (1091)** employés dont **327** femmes. Ajouté à la somme des réductions, le montant total des cessations s'élevait à **trente-sept millions cinq cent cinquante-neuf mille huit cent soixante-six & 67/100 Gourdes (37, 559,866.67)**.